## COMMUNE DE LOPERHET



# APPEL A CANDIDATURES TRAVAUX DE POSE LIES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA SPPL TRONCON KERSANTON - LANVEUR

# 1. Maître d'ouvrage

Le projet est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Loperhet par délégation de l'Etat

Commune de Loperhet 119 rue René Goubin 29470 Loperhet

Tel: 02 98 07 07 07 E-Mail: mairie@loperhet.fr Site internet: loperhet.fr

## 2. Objet de la consultation

Le projet se rapporte à des travaux liés à la sécurisation du sentier littoral communal sur le tronçon Kersanton - Lanveur.

Ce tronçon est d'une longueur approximative de 2 000 mètres.

Le projet se rapporte à la fourniture et la pose d'équipements.

#### 3. Contenu de l'offre

Le candidat devra faire connaître ses propositions en précisant ses prix en € HT pour chacun des éléments suivants :

- par mètre linéaire de pose de grillage « CLOTURE URSUS lourd » [H : 1,20 m 11/15] (environ 850 m avec 1 poteau bois châtaigner tous les 2,50 m) (2 rangs de fil de tension galva),
- par mètre linéaire de pose de grillage « PANTANET FAMILY »(2 fils de tension plastifié poteau tous les 3 m & jambes de force et béton au pied autant que de besoin, environ 100 m),
- par unité de pose de portillons « FORTINET », sur plot béton (environ 3),
- par la création et la pose d'un escalier sur mesure amovible et plateforme avec rambarde.
- par unité de pose de poutres d'emmarchement (environ 20 poutres de 1 m),
- par mètre linéaire de pose de passerelles sur pilotis (4 pour environ 45 m au total)
- par mètre linéaire de pose de passerelles pour franchissement de rus (1 pour environ 2 m au total)

## 4. <u>Calendrier</u>

Le début des travaux est fixé au mois de mars/avril 2015 La durée des travaux est estimée à 1 mois.

## 5. Intervention en domaine privé

Un soin particulier devra être apporté à la réalisation de ces travaux.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'accès au chantier ne peut être réalisée qu'avec des engins légers.

# 6. Renseignements

Compte tenu de la particularité du projet, les visites sur site seront envisagées dans la mesure du possible. Merci de prendre contact le cas échéant avec Georges HERVE.

Toutes les informations techniques peuvent être obtenues auprès de Georges HERVE, adjoint au maire de la commune de Loperhet (au 02 98 07 07 07 ou à <u>georges.herve@loperhet.fr</u>; mairie@loperhet.fr).

Pour tout renseignement d'ordre administratif, veuillez contacter Hélène PASQUET directrice générale des services (02 98 07 07 07).

#### 7. Forme de la consultation

Le marché est passé en procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Travaux (C.C.A.G.- Travaux).

#### 8. Remise des offres

L'enveloppe contenant la candidature et l'offre devra parvenir au plus tard le

## Vendredi 6 mars 2015 à 12h00

par lettre recommandée avec accusé de réception ou être déposée contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Loperhet 119 rue René Goubin 29470 LOPERHET

L'enveloppe devra porter la mention suivante : « Ne pas ouvrir – Appel d'offres Sentier Littoral », ainsi que le nom de l'entreprise.

## 9. Critères de sélection des offres

Les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- prix 80 %
- délai d'exécution 20 %

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue sur la base des critères de choix des offres définis ci-dessus.